

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de
LIVET ET GAVET

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....12
Nombre de votants.....15

L'an deux mil vingt, le trente juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Rioupéroux, en huis clos sous la présidence de Monsieur DUPONT Gilbert, le Maire.

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Le Maire,

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin, BLANQUAERT Jean-Luc, LAMOTTE Frank,

Madame, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA Muriel, CLARET Paulette, MILLAN Mélanie, Laetitia KLINGLER, DECONINCK Aurélie

Absents : BENDI Eddine, VANHAY Xavier, KUNG Jean Marc

Date de convocation du conseil municipal :
24 juillet 2020

Pouvoirs : VANHAY Xavier à Gilbert DUPONT, BENDI Eddine à KEBAILI Caroline et KUNG Jean Marc à MILLAN Mélanie

**ZONE ARTISANALE : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET
AFFECTATION DU RESULTAT**
Délibération 2020-04-05

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire présente le compte administratif de l'exercice 2019 du budget de la zone artisanale, qui peut se présenter ainsi :

SECTION INVESTISSEMENT :

Résultat à la clôture de 2018	-66 110.56 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2019	0 €
Résultat cumulé au 31 décembre 2019	-66 110.56 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Résultat à la clôture de 2018	100.266,17 €
Résultat de l'exercice 2019	0 €
Résultat définitif au 31 décembre 2019	100.266,17€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ARRETE à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

DECIDE d'affecter les résultats excédentaires en report à nouveau :

- en section d'investissement, soit **-66 110.56 €**
- en section de fonctionnement, soit **100.266,17 €**

AUTORISE Monsieur le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Premier Adjoint,
Alain BLETON

